

Service de l'aménagement et de la planification
Observatoire de la réussite éducative

Rapport n°2020 – octobre 2020

Titre du document : Bilan d'activité de l'Observatoire de la Réussite Éducative lors de la première année de la mandature du XVI^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (GNC)

Objet du document :

Conformément aux prescriptions de l'article 136 de la loi organique, ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année écoulée par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP).



Bilan d'activité mi-2020 de l'observatoire de la Réussite Educative

Proposé par M. Pierre-Christophe Pantz, Responsable de l'ORE

Sous la direction de M. Frederic Guillard, Chef du Service de l'Aménagement et de la Planification

2020

Sommaire

Résumé	4
Introduction	7
1. Réalisations de l'ORE (2019-2020).....	7
A. Santé, sociabilités et Réussite éducative.....	7
B. Comptes de l'éducation avec l'ISEE et Etat de l'école	9
C. Géographie de l'école	11
D. Rééquilibrage du niveau de diplômés.....	11
E. Performances scolaires 2018.....	12
F. Rythme scolaire et chronobiologie.....	12
G. Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie.....	13
H. Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH	14
I. Démarche qualité.....	15
J. Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs.....	15
K. Alimentation de la plateforme SIRIUS	15
L. Valorisation du baromètre santé et réussite éducative	16
M. Enquête sur les déterminants de la délinquance juvénile et focus sur le décrochage scolaire et le niveau d'illettrisme.....	17
N. Participation aux JNAI 2020, Affiche didactique sur le niveau d'illettrisme et présentation lors d'une JDC	18
O. Etudes sur le télétravail au sein du SAP	18
P. Transport scolaire	19
Q. Etat de l'école à l'échelle provinciale.....	19

Résumé

- Enquête sur la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens avec le *GIE Océanide*.

Livrable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude. Livrable 2 : un document de capitalisation et de synthèse des données disponibles lors du démarrage de l'étude. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées et la traduction de ces analyses en recommandations. Livrable 4 : Un rapport final présentant l'ensemble des résultats d'enquêtes et des recommandations destinées au développement de modèles et d'indicateurs.

- Comptes de l'éducation avec *l'ISEE* et Etat de l'école

Livrable 1 : Un ensemble de tableaux présentant de manière détaillée les dépenses en fonction du type de dépense et du financeur. Livrable 2 : Une publication de synthèse présentant les principaux résultats et proposant une analyse complète de ces résultats. Livrable 3 : Un récapitulatif des travaux de l'isee. Livrable 4 : un rapport détaillé sur les comptes de l'éducation en 2016. Livrable 5 : l'Etat de l'école (trois parties : comptes, activités et performances scolaires) qui sera publié début 2021.

- Géographie de l'école

Réalisé en interne sous forme de SIG sur GEOREP, s'appuyant sur une première base de données réalisée en 2018 en partenariat avec le service géomatique de la DTSI. Une version sous forme d'atlas est en cours d'écriture.

- Rééquilibrage du niveau de diplôme

Réalisé en interne en mobilisant les données collectées par l'ISEE lors des quatre derniers recensements de la population (1996, 2004, 2009, 2014), ce rapport interroge l'évolution du niveau de diplôme selon trois critères : la communauté d'appartenance, le genre et le territoire.

- Performances scolaires 2018

Un rapport, réalisé en interne, sur les performances scolaires 2018 avec un état des lieux des résultats aux évaluations et aux examens du premier et du second degré.

- Rythme scolaire et chronobiologie

Réalisé en interne, ce rapport présente la synthèse des principaux éléments existants sur la question des rythmes et des aménagements du temps scolaire, en les mettant en relief avec la situation différenciée des élèves et de leur contexte. Il aborde les questions des apprentissages, de la chronobiologie, des activités périscolaires, de la santé, des contraintes socio-économiques ainsi que la problématique du transport scolaire.

- Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie

Rapport réalisé en interne par le SAP. L'ORE s'est chargé des sections portant sur l'offre de formation supérieure en Nouvelle-Calédonie, sur les formations préparatoires aux écoles d'ingénieurs (et les projets) en Nouvelle-Calédonie et sur les dispositifs de formation dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

- Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH

Sollicité par la DASS, la DENC, la DAFE, le VR-DGE, l'ORE a été intégré à un groupe de travail pour cartographier l'enseignement ASH en Nouvelle-Calédonie. Corpus cartographique réalisé à partir des données de la DASS (répartition des médecins, infirmiers, kiné), des données de la DENC (répartition des CLIS et effectifs) et celles du VR-DGE (répartition des ULIS et SEGPA).

- Démarche qualité

Intégration progressive dans le cadre de la démarche qualité en tant qu'auditeur interne. Sous le contrôle du responsable qualité, 3 audits réalisés en 2019 (Sirius, courrier et sécurité au travail) et plusieurs formations organisées (SIRIUS, courrier, etc.). Rédaction d'une quarantaine de fiches d'actions correctives (FAC) et suivi du solde des FAC.

- Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs

Note sur les indicateurs du rééquilibrage produite : section réussite scolaire, section répartition de la population et section accès à l'emploi.

Puis, réalisée en interne par le SAP, une matrice structurée par thèmes et sous-thèmes avec l'ensemble des indicateurs contribuant au rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie. 3 thèmes abordés par l'ORE : démographie, infrastructures et enseignement-éducation.

- Alimentation de la plateforme SIRIUS

Réalisée en interne par le SAP pour l'ensemble des stratégies sectorielles de la Nouvelle-Calédonie. Pour l'ORE, renseignement détaillé de l'ensemble des fiches d'attributs (entités, bénéficiaires, descriptions des objectifs) pour les 120 actions du PENC (R2), les 16 objectifs prioritaires (R1) et les 5 ambitions prioritaires (R0).

- Valorisation du baromètre santé jeunes : santé et réussite éducative

Le SAP a signé une convention de partenariat avec l'ASSNC (aout 2020) pour valoriser les résultats du baromètre santé jeune 2019, notamment ceux en matière de réussite éducative. En parallèle de la synthèse et des conclusions générales de l'enquête, qui seront publiées très prochainement par l'ASSNC, l'ORE travaille actuellement sur les questions scolaires à travers un traitement statistique/épidémiologique de ces données. Avec le VR-DGE, l'ORE a mis en place un groupe technique dans lequel l'ASSNC est associée, pour valider périodiquement les analyses. L'objectif final étant d'analyser la réussite éducative sous l'angle des conditions sanitaires des jeunes. Ce rapport sera publié fin 2020-début 2021.

- Enquête sur les déterminants de la délinquance juvénile et focus sur le décrochage scolaire

Depuis le mois de septembre 2020, le gouvernement a souhaité réaliser une étude sur les causes de la délinquance juvénile en Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur un groupe de réflexion pluridisciplinaire, composé d'agents de la collectivité. Dans ce cadre, l'ORE a été sollicité pour la rédaction des sections concernant les facteurs de vulnérabilité liés à la scolarité, et notamment le décrochage scolaire et l'illettrisme. Concernant l'ensemble de l'étude, un plan prévisionnel a été validé le 1^{er} octobre, trois livrables sont attendus le 3 décembre : Un rapport détaillé circonstanciel ; Une synthèse opérationnelle ; Un support de présentation.

- JNAI 2020, affiche didactique et présentation sur le niveau d'illettrisme (2018)

Une Journée défense et citoyenneté sur la thématique « illettrisme » a été organisée par le CSN. Cet événement était organisé dans le cadre des Journées Nationale d'Action contre l'Illettrisme (JNAI). L'ORE a proposé une présentation de l'état des lieux de la situation en 2018 de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie, accompagnée d'un poster didactique.

- Télétravail au SAP

Suite au confinement lié à l'épidémie de COVID 19, trois documents ont été réalisés en collaboration avec Thomas Poirot (agent du SAP) : une note présentant les enjeux relatifs à la pérennisation du télétravail dans la fonction publique néo-calédonienne et les pistes de réflexion à la lumière du confinement ; Un rapport proposant un retour d'expérience du SAP relatif à la pratique du télétravail pendant la période de confinement (du 24 mars au 19 avril inclus) en s'appuyant sur un questionnaire soumis à l'ensemble des agents du SAP ; Une procédure interne visant à définir les modalités de mise en application du télétravail au sein du SAP selon deux scénarios : celle d'un confinement (situation exceptionnelle, épidémie, cyclone, etc.) et celle d'une autorisation légale (en situation normale).

- Transport scolaire

Dans la perspective d'élaborer un cadre juridique au transport scolaire, un groupe de travail a été mis en place (SAP +DITTT+DAJ+DENC+VR-DGE+DAFE) pour proposer plusieurs scénarios, qui seront soumis aux élus. Un support de présentation est en cours de validation avant l'organisation d'un symposium, prévu avant la fin de l'année 2020, avec l'ensemble des acteurs liés au transport scolaire.

- Etat de l'école à l'échelle provinciale

La Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE) de la province des Îles Loyauté (PIL) a sollicité le SAP et l'ORE pour la réalisation d'un état du système scolaire aux îles Loyauté à travers plusieurs types d'indicateurs : effectifs public et privé, moyens financiers, réussite éducative au 1er degré et au 2nd degré, niveau de diplômes et niveau d'illettrisme. D'autres rapports sur l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie, et au sein des deux autres provinces, sont en cours de réalisation par l'Observatoire de la Réussite Éducative.

Introduction

Ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année écoulée par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP).

Pour rappel, la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative, prévue dans l'article n°34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016, a été finalement effective à partir de novembre 2017.

Depuis cette mise en place effective et conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 34, l'ORE a remis « *chaque année un rapport d'activités au gouvernement* » (cf. rapport d'activités 2018, rapport d'activités 2019) dans lesquels il propose le bilan des actions réalisées et un programme de travail pour l'année suivante.

Par ailleurs, notons qu'en 2019, le SAP s'est profondément restructuré avec l'accueil de 8 nouveaux agents, provenant de l'Observatoire de l'Emploi, des Qualifications, des Salaires et de la Formation (l'OEQSF) situé auparavant au sein de l'IDC (Institut de Développement des Compétences). Grâce à l'arrivée de ces nouveaux collaborateurs, la proximité de ces nouvelles ressources humaines a vraisemblablement été un vecteur de synergie et de transversalité. Suite à cette restructuration, de nouvelles activités (observatoire du rééquilibrage, SIRIUS, démarche qualité) ont émergé pour l'ORE.

1. Réalisations de l'ORE (2019-2020)

A. Santé, sociabilités et Réussite éducative

Pour l'année 2019, il était prévu de réaliser une enquête sur le lien entre santé à l'école et réussite éducative. Ce projet prévoyait de se décliner en deux axes :

- Un axe quantitatif avec la valorisation des résultats du baromètre santé jeunesse (2019) en partenariat avec l'ASS NC.
- Un axe qualitatif dans le prolongement des résultats de l'enquête « *conditions de vie des jeunes au collège* » qui devait permettre de mettre en lumière un ciblage plus précis des déterminants et des causalités de la « *réussite éducative* ».

Compte tenu du calendrier du baromètre santé jeunesse (publication des premiers résultats, courant 2020), l'ORE a fait le choix de reporter la partie quantitative de cette étude à 2020.

En ce qui concerne l'axe qualitatif de l'étude et comme le préconise l'enquête « *conditions de vie des jeunes au collège* » (2018), il est fait le choix de concentrer l'étude sur le rôle « des projets éducatifs et des sociabilités » dans la réussite éducative des collégiens. Dans la continuité de l'enquête précédente et afin de mieux valoriser les acquis issus de cette dernière, l'ORE a de nouveau fait appel au GIE Océanide, un groupement de chercheurs en sciences humaines

(sociologues, anthropologues et géographes), avec lequel il a contracté une nouvelle convention de partenariat pour mener cette enquête.

Dès le départ, cette nouvelle étude s'appuie sur le constat partagé avec les acteurs du système éducatif calédonien, qu'une discontinuité éducative entre les différentes sphères (milieu scolaire, bassin de vie et temps libre) pouvait constituer une cause du décroche social, voire d'un échec éducatif. A l'inverse, les sociabilités et les dispositions psycho-sociales des adolescents, notamment l'estime de soi, seraient fondamentales pour leur bien-être, pour leur capacité à être intégré socialement et par conséquent, pour leur réussite éducative. C'est la raison pour laquelle cette nouvelle étude s'est focalisée sur les parcours socio-éducatifs des collégiens en tenant compte des expériences des adolescents tant dans la sphère scolaire, familiale que celle du temps libre. Ces points, peu explorés jusqu'à présent, ont donc été approfondis à travers cette nouvelle étude.

L'enjeu principal était d'étudier plus particulièrement les continuités et discontinuités socioéducatives entre les sphères constitutives du quotidien des collégiens, l'encadrement et l'accompagnement éducatifs donné aux adolescents et la construction de leurs sociabilités.

L'étude a été effectuée sur la base de traitements d'informations et d'enquêtes réalisées dans l'environnement des collèges de Rivière Salée et de Tuband en Province Sud, de Koné en Province Nord et de La Roche (Maré) en Province des Iles, établissements qui avaient déjà été sollicités pour mener la précédente étude (2018). Pour mener à bien les enquêtes portant sur les sociabilités et le projet socio-éducatif des collégiens, des entretiens ciblés ont été réalisés auprès de la communauté éducative (sphères scolaire et extra-scolaire), de collégiens et de leurs familles. L'objectif étant de pouvoir mettre en regard les représentations de ces différents acteurs sur ces sujets. L'échantillonnage a été construit en amont (collégiens de 5^{ème} et de 4^{ème}, acteurs de la communauté éducative appartenant à la sphère du temps libre et à la sphère scolaire, adultes du bassin de vie des adolescents) avec plusieurs profils recherchés pour chaque zone d'étude.

L'enquête s'est déroulée en trois phases et a fait l'objet de quatre livrables.

- A. Cadrage et méthodologie globale. Livable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude validée par l'ORE et le SAP, un calendrier indicatif, la liste des acteurs à rencontrer. Les objectifs de cette phase étaient d'une part, de co-construire une méthodologie permettant d'étudier la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens et d'autre part, de créer les conditions d'une démarche transversale et participative sur la base d'un COPIL élargi.
- B. Capitalisation et synthèse des données disponibles lors du démarrage de l'étude. Livable 2 : le rapport de valorisation et d'analyse des données issues de l'enquête sur les Conditions de vie (2018). Certaines d'entre elles n'avaient pas pu être exploitées, et notamment le matériel cartographique, permettant d'appréhender les raisons de l'appréciation ou la dépréciation des lieux au sein des collèges enquêtés.

Le premier objectif de cette deuxième activité était de capitaliser l'ensemble des données détenues permettant, d'une part, de consolider l'analyse relative à la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens, et d'autre part, d'orienter et de cibler les données à recueillir

pendant l'enquête. Le deuxième objectif de cette activité était d'approfondir la réflexion autour des notions de continuité/discontinuité entre la sphère du bassin de vie, la sphère scolaire et la sphère du temps libre, d'encadrement/accompagnement des adolescents dans leur bassin de vie et leur temps libre. La qualification de ces notions au regard du matériel accumulé a permis de dresser plusieurs typologies.

C. Comités de pilotage et enquête de terrain. Au terme de plusieurs comités de pilotage, une enquête de terrain a été effectuée dans les 4 collèges cités précédemment. Le travail a consisté à rendre compte de trajectoires éducatives vécues par un échantillon d'adolescent de ces collèges, afin de décrire la diversité des constructions éducatives et des projets éducatifs. Les thématiques abordées durant l'enquête ont porté sur trois volets : 1) la continuité et la discontinuité entre les différentes sphères éducatives; 2) l'accompagnement/encadrement des adolescents au sein des différentes sphères 3) le temps libre des adolescents. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées, la traduction de ces analyses en recommandations et proposition d'indicateurs. Livrable 4 : rapport final détaillé reprenant les analyses sociologiques et anthropologiques développées, les fiches détaillées des entretiens réalisés, un guide méthodologique de réalisation et d'animation d'ateliers auprès des élèves.

Les objectifs de cette troisième phase étaient : 1) d'obtenir les éléments de compréhension d'une partie des interactions entre les multiples critères participant à la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens et de rendre compte des représentations des différents groupes d'acteurs à ces sujets, 2) d'identifier certains mécanismes pouvant influencer la trajectoire éducative des collégiens favorisant l'intégration ou le décrochage éducatif et/ou social.

Les principaux enseignements de cette enquête sont au nombre de quatre : i) la mise en lumière de situations d'accompagnement des adolescents (ou leurs perceptions) très diverses, qui doivent être déconstruites pour être mesurées. ii) la forte corrélation de la continuité (ou la discontinuité) avec le mode d'accompagnement mis en place par les adultes. iii) le positionnement de la majorité des adolescents vis-à-vis du cadre éducatif. iv) Une forte appétence des adolescents en situation de décrochage scolaire vis à vis des apprentissages et une expression dans d'autres sphères. Pailleurs, des propositions de recommandations sont en cours de finalisation. Le montant de la prestation était de 4,55 millions de francs CFP. Dans le programme de travail 2020 (ci-après), il est prévu que cette enquête qualitative soit complétée avec la valorisation du baromètre santé jeunesse (partenariat avec l'ASSNC en 2020). Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site web du SAP.

B. Comptes de l'éducation avec l'ISEE et Etat de l'école

En 2018, l'ORE proposait déjà une première mise à jour du diagnostic du système éducatif en établissant une synthèse des résultats, des activités et des coûts du système. Ce projet était structuré en trois parties : les coûts du système éducatif, ses activités et ses résultats ; ils pourront être mis en regard les uns des autres afin d'interroger l'efficacité, l'efficience et le rendement du système.

Pour la première partie (coûts du système éducatif), l'ORE avait sollicité à l'ISEE pour mener l'enquête sur les comptes de l'éducation selon la même méthodologie que celle utilisée en 2012 (cf. comptes de l'éducation (données 2010), ISEE¹). Plusieurs indicateurs devaient être produits : DIE, aide sociale à la scolarité, coût moyen à la scolarité, dépenses moyennes par élèves, etc. A la différence de 2010, cette mise à jour permettra la prise en compte de l'impact du transfert de l'enseignement du second degré et de l'enseignement privé (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012) et de la mise en place du projet Educatif (2016). A titre de comparaison, les études précédentes remontaient à 2000 et 2005.

Le cahier des charges proposé au début de l'année 2018 intégrait la production de trois livrables pour une première estimation de 4 millions de francs CFP. L'ISEE n'a pas été en mesure de réaliser cette enquête en 2018. Il a donc été décidé de reporter cette enquête en 2019.

En conséquence, la version complète de « l'état de l'école » devait être réalisée en 2019 (cf. infra), elle est en cours de finalisation (prévue fin 2020-début 2021). En revanche, le troisième chapitre (sur les performances scolaires) a déjà fait l'objet d'une publication sur le site internet du SAP pour les années 2016 et 2017 (en cours de publication pour 2018).

- Convention SAP (ORE)/ISEE

Suite au report en 2019 des comptes de l'éducation (cf. supra), le SAP (ORE) a souhaité formaliser le partenariat avec l'ISEE avec une convention de partenariat pour ce projet. Cette convention (n°CS19-3800-000075, référence ISEE : 2019-11/SCD) a été signée le 19 novembre 2019. Les objectifs de ce « compte de l'éducation » sont de proposer un bilan comptable mesurant l'effort monétaire que la collectivité calédonienne consacre au système éducatif, s'appuyant sur une méthodologie nationale. Il s'agira de présenter dans un cadre synthétique l'ensemble des flux relatifs aux dépenses d'éducation et à leur financement. Il est réalisé pour les années 2016 et 2017, soit quatre ans après la phase de transfert de l'enseignement du second degré et de l'enseignement privé, en vigueur depuis 2012.

- Modalités des livrables

Pour cette opération, trois types de livrables étaient prévus par l'ISEE :

- Un ensemble de tableaux présentant de manière détaillée les dépenses en fonction du type de dépense et du financeur ;
- Une publication de synthèse présentant les principaux résultats et proposant une analyse complète de ces résultats ;
- Un récapitulatif des travaux de l'Issee.

- Financement et délais

Commanditaire de ce projet, le SAP au sein duquel l'ORE est hébergé, a assuré 81% de la contribution financière de ce projet (environ 4 500 000 francs CFP sur un total de 5 559 000 francs CFP). Afin de comparer l'évolution des dépenses éducatives, ce projet a vocation à être réalisé tous les 4 ans.

¹ <http://www.issee.nc/societe/enseignement-education/enseignement>, publié en 2012.

- Rapport détaillé « comptes de l'éducation 2016 »

Grâce aux données et rapports synthétiques transmis par l'ISEE (cf. livrables ci-dessus), l'ORE a réalisé un rapport détaillé sur les comptes de l'éducation en 2016. Ce rapport met en lumière le poids de l'enseignement dans l'économie calédonienne : 107 milliards de francs soit 11,5% du PIB, ce qui demeure nettement supérieur à la France métropolitaine (6,7%).

C. Géographie de l'école

En 2019, l'ORE proposait de réaliser une « Géographie de l'Ecole néocalédonienne » afin d'articuler une vision d'ensemble à la prise en compte de la singularité des territoires (communes ou provinces) et des lieux d'habitat (tribal, urbain, etc.).

En collaboration avec le service géomatique de la DTISI, une première base de données avait été réalisée en 2018, selon 4 axes thématiques (1^{er} degré, 2nd degré, niveau de diplômes, illettrisme). En 2019, une partie de ces indicateurs a été géoréférencée via la plateforme ARCGIS. Cela a donné lieu à la réalisation d'un corpus cartographique. Après standardisation et normalisation, ces cartes seront intégrées au site internet du SAP prochainement. La seconde partie de ce projet, sous forme d'un atlas thématique, qui intégrerait ces cartes, est toujours en cours de rédaction (en interne) et fera l'objet d'un livrable au cours du 2nd semestre 2020.

D. Rééquilibrage du niveau de diplômes

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du rééquilibrage et de ses missions transversales au sein du SAP, l'ORE a proposé d'intégrer une section relative au rééquilibrage scolaire². Pour ce faire, nous avons proposé d'analyser les données issues des recensements de l'ISEE relatives au plus haut diplôme obtenu.

Les données recueillies permettent d'évaluer l'évolution des inégalités (et notamment ethnique) dans l'accès aux diplômes. Pour mesurer un éventuel rééquilibrage, on a proposé une analyse entre 1996 et 2014, soit une période de 18 ans.

Un premier rapport a été réalisé en interne en mobilisant les données collectées par l'ISEE lors des recensements de la population (1996-2014), ce rapport interroge l'évolution du niveau de diplôme selon trois critères : la communauté d'appartenance, le genre et le territoire.

Sur cet intervalle, cette étude constate que le niveau d'éducation de la population calédonienne a fortement progressé et s'est accompagné, dans certains domaines, d'un processus de rééquilibrage.

En ce qui concerne les disparités relatives à la communauté d'appartenance, cette évolution, plus rapide pour les Kanak que pour les non-Kanak, a mis en lumière une réduction des inégalités dans l'accès aux diplômes, à l'exception des diplômes de l'enseignement supérieur où des différences persistent.

² On appelle ici « réussite scolaire » tout ce qui contribue à l'obtention du diplôme, sanctionnant un cycle scolaire.

Pour le genre, les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes mais on constate que le facteur discriminant de la communauté d'appartenance demeure toujours plus important que celui du genre, notamment en ce qui concerne l'accès au diplôme de l'enseignement supérieur.

Enfin, pour le lieu de résidence, la répartition des non-diplômés ou celle des diplômés de l'enseignement supérieur, sont directement liées à la répartition des pôles urbains, vecteurs d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires.

Au-delà de cette question de la réussite scolaire, les disparités en matière de niveau de diplôme ont d'importants impacts sur l'insertion sur le marché du travail. Dans une société où réussir à l'école est devenu une condition *sine qua non* à l'accès à l'emploi, observer un rééquilibrage en matière de diplôme constitue une étape préalable au rééquilibrage social de la société.

Pour compléter cette analyse sur le rééquilibrage social de la société calédonienne, il convient donc désormais de vérifier l'impact de cette réduction des inégalités de diplôme sur les rapports de chances d'accès à l'emploi. A cet égard, la récente étude « force de travail » (2018) réalisée par l'ISEE, révèle que la population active occupée compte proportionnellement peu de « non-diplômés ». Par voie de conséquence, les Kanak, les plus nombreux parmi cette catégorie, sont touchés par un taux de chômage de 18,6% (contre 11,6% pour l'ensemble de la population).

E. Performances scolaires 2018

A l'instar des rapports sur les performances scolaires 2016 et 2017 demandés par les conseillers du Congrès lors des précédents bilans intermédiaires du PENC, l'ORE a réalisé un rapport sur les performances scolaires pour l'année 2018.

Comme pour les deux précédents, ce rapport sur les performances scolaires est structuré autour de deux points :

- Le premier degré (1). L'ORE s'est appuyé sur les évaluations des classes de Grande Section (GS) de maternelle, de cours élémentaire 1ère année (CE1) et de cours élémentaire 2^{ème} année (CM2) qui correspondent à la fin des cycles.
- Le second degré (2). L'ORE a proposé une analyse des résultats aux examens (DNB, CAP, BEP, BAC, etc.) ainsi qu'une analyse sur les compétences en matière de lecture des jeunes lors des JDC (Journée Défense Citoyenneté).

Ce rapport a été réalisé grâce à la collaboration et la relecture des directions concernées : VR-DGE, DENC et DAFE.

F. Rythme scolaire et chronobiologie

Dans sa déclaration de politique générale, le président du gouvernement consacre la question des rythmes scolaires comme prioritaire : « (...) la priorité sera aussi donnée aux rythmes scolaires. Le gouvernement travaillera sur le calendrier annuel, et l'organisation du temps de la journée dans le respect du rythme chrono-biologique de nos enfants » (22 août 2019).

Concomitamment, la membre du gouvernement en charge de l'enseignement, sollicite le SAP (ORE) pour la rédaction d'un rapport détaillé sur les rythmes scolaires. Réalisé en interne, ce

rapport présente la synthèse des principaux éléments existants sur la question des rythmes et des aménagements du temps scolaire, en les mettant en relief avec la situation différenciée des élèves et de leur contexte, posant ainsi de la manière la plus claire possible, la problématique dans le périmètre de l'action publique. Ce rapport s'articule selon les différentes dimensions à considérer : les apprentissages, la chronobiologie, les activités périscolaires, la santé, les contraintes socio-économiques ainsi que la problématique du transport scolaire.

Le terme « rythme scolaire » peut être entendu de deux manières différentes :

- Soit par rapport au rythme propre de chaque enfant (biologique et psychologique en situation scolaire) ;
- Soit par rapport aux règles imposées aux élèves en matière de calendrier et d'emploi du temps. Ce cadre se détermine essentiellement à trois niveaux d'échelle : annuel (calendrier scolaire), hebdomadaire (nombre de jours scolarisés et nombre d'heures total) et journalier (emploi du temps).

Nous sommes donc confrontés à deux rythmicités : l'une, environnementale, imposée par la société, l'autre, endogène, propre aux élèves. L'enjeu est donc de proposer des emplois du temps journalier, hebdomadaire et annuel adaptés pour favoriser le développement harmonieux de l'activité intellectuelle et physique des élèves, notamment pour les élèves confrontés aux difficultés scolaires et ne maîtrisant pas la tâche. Car ce sont eux qui présentent *a priori* les fluctuations les plus marquées. L'aménagement du rythme scolaire constitue donc l'un des moyens de lutte contre l'échec scolaire.

Ce rapport propose plusieurs recommandations telles que la réduction des vacances d'été, l'amélioration de l'offre en matière d'activités périscolaires, un emploi du temps différencié selon le niveau de l'élève, des pauses méridiennes sanctuarisées, etc.

G. Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie

Dans un courrier en date du 5 juillet 2019 (n°CI19-3000-00036), le secrétaire général du gouvernement, sollicite le SAP pour « *étudier les besoins de la Nouvelle-Calédonie en matière d'ingénieurs et de l'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie de disposer localement d'une école dédiée à leur formation* ». C'est dans le cadre de cette demande que le SAP a réalisé une étude portant sur « *les besoins des entreprises et des administrations en matière d'ingénieurs (généralistes et spécialisés)* ».

L'ORE s'est chargé des sections portant sur l'offre de formation supérieure en Nouvelle-Calédonie, sur les formations préparatoires aux écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Calédonie et sur les dispositifs de formation dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

En métropole, les écoles d'ingénieur sont évaluées et habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI). Les écoles recrutent par concours dans la majorité des cas, soit après le baccalauréat soit après les classes préparatoires : leur taux de sélection est souvent très élevé. Elles admettent aussi des titulaires de diplômes universitaires, soit sur titre, soit après des épreuves complémentaires. Il existe également certaines voies d'accès à partir de formations françaises ou étrangères de niveau bac+2/bac+3.

A ce jour, il existe deux formations préparatoires en Nouvelle-Calédonie qui permettent d'accéder à des études d'ingénieur en métropole : la CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles au Lycée Jules Garnier, Nouméa) et le CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa).

S'adossant sur un calendrier austral (comme l'ensemble du système scolaire calédonien), ces « prépas » bénéficient de quelques mois supplémentaires pour préparer les concours du mois de mai en métropole. La CPGE a toujours obtenu d'excellents résultats dans ses statistiques d'intégration aux « grandes écoles ». Pour sa première promotion, la CUPGE a également obtenu 100% de réussite. A ce titre, ces deux formations jouissent à ce jour d'une certaine attractivité et il semble désormais acquis que les meilleurs bacheliers scientifique du territoire, choisissent de s'orienter en priorité dans une classe préparatoire en Nouvelle-Calédonie, plutôt qu'en métropole.

Dans le cadre de cette section, l'avis des parents d'élèves de la CPGE et de la CUPGE quant à la possibilité d'ouverture d'une école d'ingénieur a été collecté par l'ORE. Il est clairement partagé entre la crainte de « *saturation du marché de l'emploi* » d'une part, et la « *perspective de démocratisation des études d'ingénieurs pour les calédoniens* », d'autre part.

En vue de créer une école d'ingénieurs en Nouvelle-Calédonie, le SAP a notamment préconisé de conserver l'avantage des « prépa bis » en calant le calendrier de cette école sur le calendrier métropolitain : un avantage à conserver car il permet aux prépas calédoniennes d'être classées parmi les meilleures de France dans la réussite aux concours.

Par ailleurs, cette étude recommande également de :

- Choisir des spécialités pas ou peu présentes en Métropole, en visant notamment des spécialités de formation où la Nouvelle-Calédonie dispose d'avantages comparatifs (en termes de plateaux techniques, de champs d'applications ou de débouchés).
- Elargir le recrutement aux étudiants de la région Pacifique et non aux seuls étudiants calédoniens, s'adossant ainsi à un objectif de rayonnement et d'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie ; envisager ainsi une école internationale (cours en anglais, logements étudiants, étudiants étrangers,...).

Le rapport a été finalisé en octobre 2019.

H. Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH

Sollicité par la DASS, la DENC, la DAFE, le VR-DGE, le SAP (ORE) a été intégré à un groupe de travail pour cartographier l'enseignement ASH en Nouvelle-Calédonie.

Corpus cartographique réalisé à partir :

- des données de la DASS (répartition des médecins, infirmiers, kiné),
- des données de la CEJH (répartition par établissement de scolarité ou d'encadrement des jeunes reconnus par niveau de handicap (1 à 100%),
- des données de la DENC (répartition des CLIS et effectifs 2018 et 2019),
- et celles du VR-DGE (répartition des ULIS et SEGPA 2018 et 2019).

Comme pour la géographie de l'école, les cartes de ce corpus seront standardisées avant d'être intégrées au site internet du SAP.

I. Démarche qualité

Intégration progressive du responsable de l'ORE dans le cadre de la démarche qualité en tant qu'auditeur interne. Sous le contrôle du responsable qualité, 3 audits réalisés en 2019 (Sirius, courrier et sécurité au travail) et plusieurs formations organisées (SIRIUS, courrier, etc.). Rédaction d'une quarantaine de fiches d'actions correctives (FAC) et suivi du solde des FAC. En 2020, la refonte des processus qualité a été initiée pour l'intégrer à l'environnement Google Drive.

J. Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du rééquilibrage et de ses missions transversales au sein du SAP, l'ORE a produit trois notes sur les indicateurs du rééquilibrage: section réussite scolaire, section répartition de la population et section accès à l'emploi.

Puis, réalisée transversalement par l'ensemble des agents du SAP, une matrice structurée par thèmes et sous-thèmes avec l'ensemble des indicateurs contribuant au rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie. Trois thèmes ont été confiés à l'ORE : démographie, infrastructures et enseignement-éducation.

K. Alimentation de la plateforme SIRIUS

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie conçoit, pilote et suit une multitude de schémas directeurs. Depuis 2017, le Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) développe un outil permettant une vision globale, une gestion et un suivi d'un portefeuille de schémas sectoriels : le logiciel SIRIUS.

Cette plateforme technique permet également de déterminer les liens internes et les relations transversales entre ces schémas afin d'en appréhender la cohérence globale et d'optimiser la complémentarité des différents schémas sectoriels et thématiques. Elle réifie/traduit/met en relief la vision systémique de l'ensemble de l'action publique.

Chaque schéma/plan se présente sur 3 niveaux : R0 (les ambitions prioritaires/politiques), R1 (les objectifs prioritaires) et R2 (les objectifs secondaires ou les actions). Le logiciel permet de montrer les liens existants entre ces différents niveaux. Plus globalement, SIRIUS permet d'établir les relations entre différentes stratégies et de visualiser globalement l'ensemble des politiques publiques.

En 2019, le SAP a arrêté l'ensemble des stratégies sectorielles de la Nouvelle-Calédonie à intégrer à SIRIUS. Dans ce cadre, l'ORE a :

- rédigé l'ensemble des procédures relatives à l'utilisation de SIRIUS,
- formé l'ensemble des agents du SAP à l'utilisation des différents modes de SIRIUS,

- renseigné de manière détaillée l'ensemble des fiches d'attributs (entités, bénéficiaires, descriptions des objectifs) pour les 120 actions du PENC (R2), les 16 objectifs prioritaires (R1) et les 5 ambitions prioritaires (R0).

En 2020, le SAP a renseigné de manière détaillée l'ensemble des fiches d'attributs (entités, bénéficiaires, descriptions des objectifs) pour l'ensemble des schémas sectoriels de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cadre, l'ORE a :

- renseigné de manière détaillée plusieurs autres schémas (Budget de la Nouvelle-Calédonie, Schéma de mise en valeur des richesses minières de la Nouvelle-Calédonie, Plan Jeunesse) ;
- Créé l'ensemble des relations entre plusieurs schémas (PENC, Budget, SGTM, Do Kamo, NC2025) ;
- Créé l'univers correspondant avec les entités, les bénéficiaires, les thématiques et les zones géographiques ;
- Contribué (avec les autres agents du SAP) à la réalisation d'un diaporama de présentation.

Une présentation a été réalisée en COMDIR par notre chef de service. Désormais, les agents du SAP ont comme objectif de diffuser l'utilisation de cet outil dans les directions et services de la Nouvelle-Calédonie.

L. Valorisation du baromètre santé et réussite éducative

En 2014, le « baromètre santé jeunesse » (2013-2014) mettait en lumière une corrélation entre « retard scolaire » (plus d'un an de retard par rapport à la scolarité normale) et certains facteurs sanitaires (sexe, communauté d'appartenance, situation du foyer, lieu d'habitat, consommation de légumes, de produits laitiers, brossage de dents, expérimentation de l'alcool, du tabac, de drogues, etc.).

Fort de ces premières tendances probantes et dans le but de les confirmer, l'ORE a été associé au pilotage du baromètre santé-jeunesse et de l'enquête santé et qualité de vie chez l'enfant (6, 9 et 12 ans), organisés par l'ASSNC en 2019. En ce qui concerne le baromètre santé-jeunesse, l'enquête a été menée par les agents de l'ASSNC sur un échantillon représentatif de 4300 élèves. Les premiers résultats seront publiés dans les prochaines semaines.

Avec l'intégration de nouvelles questions relatives à la réussite scolaire, et plus généralement à la vie scolaire, le SAP a signé une convention de partenariat avec l'ASSNC (août 2020) pour valoriser les résultats du baromètre santé jeune 2019, notamment ceux en matière de réussite éducative. Il est proposé d'interroger les résultats de ce baromètre afin de mettre en lumière certaines corrélations entre des facteurs éducatifs (comme par exemple le « retard scolaire », le niveau scolaire ressenti, l'appréciation de l'école, l'absentéisme déclaré, sentiment de sécurité à l'école, etc.) et d'autres facteurs sociodémographiques, alimentaires et sanitaires (sexe, communauté d'appartenance, situation du foyer, lieu d'habitat, consommation de légumes, de produits laitiers, brossage de dents, expérimentation de l'alcool, du tabac, de drogues, etc.).

En parallèle de la synthèse et des conclusions générales de l'enquête, qui seront publiées très prochainement par l'ASSNC, l'ORE travaille actuellement sur les questions scolaires à travers un traitement statistique/épidémiologique de ces données.

Avec le VR-DGE, l'ORE a mis en place un groupe technique dans lequel l'ASSNC est associée, pour valider périodiquement les analyses. L'objectif final étant d'analyser la réussite éducative sous l'angle des conditions sanitaires des jeunes.

Ce rapport sera publié fin 2020-début 2021.

M. Enquête sur les déterminants de la délinquance juvénile et focus sur le décrochage scolaire et le niveau d'illettrisme

Depuis le mois de septembre 2020, le gouvernement a souhaité réaliser une étude sur les causes de la délinquance juvénile en Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur un groupe de réflexion pluridisciplinaire, composé d'agents de la collectivité. Dans ce cadre, l'ORE a été sollicité pour la rédaction des sections concernant les facteurs de vulnérabilité liés à la scolarité, et notamment le décrochage scolaire et l'illettrisme.

La problématique du décrochage scolaire en Nouvelle-Calédonie n'est pas nouvelle. Puissant vecteur de marginalisation sociale et potentiellement de délinquance juvénile, le décrochage scolaire constitue une priorité pour les acteurs du système éducatif néocalédonien. D'ailleurs, à plusieurs reprises (2013, 2016) le Vice-rectorat a effectué une évaluation du nombre d'élèves sortis du système éducatif sans diplôme à partir de la définition standard du Système Interministériel d'Echanges d'Information (SIEI) « *qui repère les élèves, âgés de 16 ans ou plus, qui étaient scolarisés en N-1, et que l'on ne retrouve pas en année N scolarisés ou diplômés* ».

Cette section se déclinera en deux parties :

- Une partie quantitative en collaboration avec le Vice-Rectorat afin d'évaluer le nombre de décrochés scolaires. Ce recensement sera complété par les données transmises par le CSN qui recense les jeunes de 17 ans et plus qui participent aux Journées Défense et Citoyenneté (JDC), se déclarant sans diplôme, sans emploi, sans formation et déscolarisés. Parmi eux, il conviendra d'analyser la situation de ceux détectés en situation d'illettrisme.
- Une partie qualitative avec les déterminants et les causalités du décrochage scolaire en Nouvelle-Calédonie et les conséquences pour l'individu et pour la société. Il conviendra de faire émerger des indicateurs permettant de détecter les individus avant qu'ils soient en situation de décrochage. Idem pour ceux détectés en difficulté de lecture lors de la scolarité obligatoire.

Concernant l'ensemble de l'étude, un plan prévisionnel a été validé le 1^{er} octobre, trois livrables sont attendus le 3 décembre :

- Un rapport détaillé circonstanciel ;
- Une synthèse opérationnelle ;
- Un support de présentation.

N. Participation aux JNAI 2020, Affiche didactique sur le niveau d'illettrisme et présentation lors d'une JDC

Une Journée défense et citoyenneté sur la thématique « illettrisme » a été organisée par le CSN en collaboration avec l'Observatoire de la Réussite Educative et la mission pour la Maitrise des langages du Vice-Rectorat, le jeudi 10 septembre 2020 de 08h00 à 16h30 au Cercle des FANC route des Artifices à NOUMEA.

Cet évènement était organisé dans le cadre des Journées Nationale d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) du 07 au 13 septembre 2020. Lors de cette JDC thématique, l'ORE a proposé une présentation de l'état des lieux de la situation en 2018 de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie, accompagnée d'un poster didactique réalisé dans le cadre des JNAI³.

O. Etudes sur le télétravail au sein du SAP

Depuis l'apparition des premiers cas de COVID 19 en Nouvelle-Calédonie (jeudi 19 mars 2020), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avait pris de nombreuses mesures restrictives dont le confinement strict de la population (du 24 mars-19 avril 2020 inclus). Afin que l'activité économique puisse se poursuivre face à cette urgence sanitaire, le gouvernement avait demandé de mettre en œuvre des plans de continuité de l'activité en favorisant autant que faire se peut, le télétravail.

Pendant cette crise, sur les 1 835 agents comptabilisés dans les directions et les institutions de la Nouvelle-Calédonie, 770 agents étaient en télétravail, soit 42 % des effectifs.

Le télétravail peut se définir comme « toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées dans les locaux de l'employeur sont effectuées par un salarié hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication ».

A ce jour et à la différence de la métropole, il n'existe aucune réglementation encadrant cette organisation du travail à distance.

A l'initiative du SAP, trois documents ont été réalisés en collaboration avec Thomas Poirot (agent du SAP) :

- une note présentant les enjeux relatifs à la pérennisation du télétravail dans la fonction publique néo-calédonienne et les pistes de réflexion à la lumière du confinement ;
- Un rapport proposant un retour d'expérience du SAP relatif à la pratique du télétravail pendant la période de confinement (du 24 mars au 19 avril inclus) en s'appuyant sur un questionnaire soumis à l'ensemble des agents du SAP.
- Une procédure interne visant à définir les modalités de mise en application du télétravail au sein du SAP selon deux scénarios : celle d'un confinement (situation exceptionnelle, épidémie, cyclone, etc.) et celle d'une autorisation légale (en situation normale).

³ <https://sap.gouv.nc/observatoires/reussite-educative/etat-des-lieux-sur-lillettrisme/affiche-synthetique-illettrisme>

Un quatrième document, portant sur les économies potentielles liées au télétravail au sein du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, est en cours de réalisation (publication probable : fin 2020-début 2021).

P. Transport scolaire

En 2017, afin d'avoir une analyse plus précise de la situation et pour permettre une stratégie de réorganisation et des axes d'amélioration en la matière, le SAP a réalisé un diagnostic technique, organisationnel, financier, réglementaire et socio-économique du transport scolaire en Nouvelle-Calédonie.

Ce dernier a ainsi permis de mettre en lumière certaines défaillances importantes ayant un impact direct sur le rythme scolaire des enfants : des temps de parcours quotidiens pour certains enfants jusqu'à plus de 2h avec parfois des correspondances, une inadéquation parfois du ramassage scolaire et des heures de scolarité de l'enfant, des comportements de conducteurs inappropriés et dangereux (vitesse, arrêts sauvages) et un manque de respect des horaires. Malgré ces défaillances et afin de garantir les conditions équitables de réussite scolaire, des nombreux leviers existent pour améliorer le transport scolaire. C'est notamment l'objet du plan d'action pluriannuel proposé par le gouvernement depuis 2018.

Dans la perspective d'élaborer un cadre juridique au transport scolaire, un groupe de travail a été mis en place (SAP +DITTT+DAJ+DENC+VR-DGE+DAFE) pour proposer plusieurs scénarios, qui seront soumis aux élus. Un support de présentation est en cours de validation avant l'organisation d'un symposium, prévu avant la fin de l'année 2020, avec l'ensemble des acteurs liés au transport scolaire.

Q. Etat de l'école à l'échelle provinciale

Comme cela est précisé dans l'article 34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne (4ème alinéa), l'Observatoire de la Réussite Educative (au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification de la Nouvelle-Calédonie) "peut être saisi par certaines collectivités (communes, provinces) et institutions (gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives".

Dans ce cadre, la Direction de l'Education, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE) de la province des Îles Loyauté (PIL) a sollicité le SAP et l'ORE pour la réalisation d'un état du système scolaire aux îles Loyauté à travers plusieurs types d'indicateurs : effectifs public et privé, moyens financiers, réussite éducative au 1er degré et au 2nd degré, niveau de diplômés et niveau d'illettrisme.

D'autres rapports sur l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie, et au sein des deux autres provinces, sont en cours de réalisation par l'Observatoire de la Réussite Éducative.

